

Église DES PAYS DE L'AIN

EPA 2023 • N° 08 •
1^{ER} AOÛT 2023



« La peur de Dieu »

Il est révélateur d'observer que les grands moments de l'histoire du Salut sont caractérisés par le même message délivré par des anges, celui de ne pas céder à la peur. À l'Annonciation l'ange Gabriel dit à la Vierge Marie : « *Sois sans crainte !* » (Luc 1, 30). Lors de la Nativité, l'ange dit aux bergers : « *Ne craignez pas !* ». Et le matin de Pâques, l'ange dit aux saintes femmes découvrant le tombeau vide : « *Ne soyez pas effrayées !* » (Marc 15, 6).

Il est également significatif de constater que ces événements décisifs pour l'histoire de l'humanité sont vecteurs de la paix. Lors de la venue du Christ Sauveur en notre monde, une troupe céleste loue Dieu en disant « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'il aime* » (Luc 2, 14). Quant à Jésus ressuscité, il se manifeste en ayant pour premier propos : « *La paix soit avec vous !* » (Jean 20, 19, 21 et 26).

Il est à noter que la première apparition de la peur est immédiatement liée au péché suscité par le serpent menteur. Après la chute, l'homme et la femme se cachent aux regards du Seigneur Dieu et lorsque celui-ci le cherche, l'homme répond : « *J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur parce que je suis nu, et je me suis caché* » (Genèse 3, 10).

Il est on ne peut plus clair que la peur est la conséquence de la rupture de l'Alliance divine.

La peur de Dieu et la peur du semblable sont directement liées à la perte de confiance en la parole de Dieu et à la transgression qu'entraîne cette défiance, dans une illusion d'autonomie. Si aujourd'hui nous voyons nos contemporains dominés par de multiples formes de peurs, ce n'est pas tant que les sujets d'inquiétude sont nombreux, mais c'est en raison du refus de croire en Dieu. Ce qui chasse la peur et génère la paix, c'est l'accueil du Christ, en qui se manifeste la proximité de Dieu et sa bienveillance inouïe pour les créatures humaines (voir Ephésiens 1, 3-14).

Pour ne pas faire le jeu du Malin, nous devons aider chacun à s'attacher à Jésus. Lui seul peut nous libérer de la peur, préserver de la division et mettre fin au cycle de la violence, parce qu'il est demeuré confiant jusque dans la mort.

Si la foi nous habite, alors nous nous souvenons que notre monde est tout entier dans la main de Dieu et nous ne nous laissons pas déstabiliser par les épreuves du moment : « *Dieu est notre refuge et notre force, secours dans la détresse, toujours offert. Nous serons sans crainte si la terre est secouée, si les montagnes s'effondrent* » (Psaume 45).

M^{re} Pascal Roland

Agenda DE NOTRE ÉVÊQUE



AOÛT 2023

- **Du lundi 24 juillet au mardi 8 août**
Journées Mondiales de la Jeunesse à Lisbonne
- **Du mercredi 9 août au samedi 26 août**
Repos
- **Dimanche 27 août**
Installation de M^{gr} Thibault Verny à Chambéry
- **Jeudi 31 août et vendredi 1^{er} septembre**
Session du presbyterium à Ars
- **Samedi 2 septembre**
Journée de rentrée diocésaine à Ars

Vie DU DIOCÈSE

DÉCÈS

Sont recommandées aux prières du diocèse

- **Sœur MARIE JEANNE** (Colette de LIVRON), membre de la Congrégation Romaine de Saint Dominique (communauté de Trévoux) est entrée dans la paix du Seigneur le vendredi 7 juillet 2023, à l'âge de 95 ans, après 71 ans de profession religieuse. Ses obsèques ont été célébrées jeudi 13 juillet 2023 en la chapelle de la communauté.
- **Madeleine PAGE née MASSONNET**, belle soeur du père Michel PAGE, soeur du père Jean MASSONNET, est décédée vendredi 14 juillet 2023 à l'âge de 77 ans. Ses obsèques ont été célébrées vendredi 21 juillet 2023 à l'église Saint Paul à Meythet (74).

Que le Seigneur les accueille dans sa Paix!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE BELLEY-ARS

L'assemblée générale du diocèse s'est tenue vendredi 30 juin 2023. Cette rencontre était ouverte à tous les baptisés. Elle s'est déroulée en deux temps : le rapport moral présenté par M^{gr} Roland puis le rapport financier avec la présentation des comptes de résultats de l'année 2022.

• RAPPORT MORAL DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les personnes :

Les prêtres

91 prêtres en ministère actif dans le diocèse, dont 67 en paroisse :

- 48 prêtres incardinés en ministère actif, dont 41 en paroisse
- 29 issus d'autres diocèses, dont 22 en paroisse
- 5 religieux
- 38 prêtres « retirés », dont 35 prêtres incardinés
- 1 séminariste

Les grands rendez-vous de l'année des prêtres :

- Retraite sacerdotale à Ressins (29 participants) (prêchée par le P. Guglielmo Spirito, capucin : *“Larrons heureux : notre vocation au paradis et la dynamique de la vie spirituelle”*).
- Journée du presbyterium et messe chrismale (à l'école des S^{ts} François de Sales et Jean-Marie Vianney par le P. Thierry des Rochettes)
- Journées en archidiaconé sur les pas des Pères du Jura à Izernore et Dortan
- Session du presbyterium à Ars 1^{er} et 2 septembre 2022 : « *La Paternité* »

Les diacres incardinés

- 16 incardinés (dont 1 en mission diocèse de Besançon)
- 2 diocèse de Lyon
- 5 candidats en formation :
 - 3 en 1^{ère} année
 - 2 en 3^{ème} année

Les diacres permanents

- Hugues d'Aubigny (Montmerle/Saône)
- Eric Bouvattier (Ambérieu en Bugey)
- René-Paul Huet (Thoiry)

Vie consacrée

- Chapitre électif chez les Dominicaines de l'Eucharistie, 27 mai 2022 (mandat de 6 ans)
 - Sœur Rose, Prieure Générale
 - Sœur Myriam, première Conseillère
 - Sœur Marie Luce, deuxième Conseillère
- Départ de la communauté des Petites Sœurs de Jésus Hostie
- Visite canonique au Carmel d'Ars

Les laïcs

- 35 salariés (soit 27 ETP) au 31 décembre 2022
- Bourg
 - administratifs : 12
 - LME : 7
 - service : 2
- Ars
 - administratifs : 4
 - service : 2
- Paroisses
 - administratifs : 2
 - LME : 9

Les conseils

Le Conseil presbytéral

À dater du 15 février 2022, le conseil presbytéral qui entoure l'Evêque pour une durée de trois ans est constitué des membres suivants :

Membres de droit

- P. Frédéric PELLETIER (vicaire général)
- P. Christian JOSSELIN (chancelier)

Membres élus

- P. Dominique BLOT
- P. Bruno BOUCLY
- P. Jean-Luc DEBARBOUILLE
- P. Antoine DESARBRE
- P. Daniel LEFEVRE
- P. Rosaire MANGALA
- P. Pierre-Yves MONNOYEUR
- P. Martin SOBOUL
- P. Marcel TAVEL
- P. Patrick de VARAX

Fraternité missionnaire diocésaine

I rencontre mensuelle autour de la Parole de Dieu pour fonder notre action

Conseil d'administration

- 5 réunions par an
- Conseil diocésain des affaires économiques

Comité diocésain des assises de l'immobilier

Membres de droit

- Olivier BAUER, économiste diocésain
- P. Dominique BLOT, secrétaire général du conseil presbytéral
- Peggy GRANDE, responsable diocésain de l'immobilier (membre du bureau)
- P. Christian JOSSELIN, chancelier
- Colette RIGOLLET, responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés

Membres nommés

- Mme Caroline BELAT, responsable adjointe de la pastorale des familles (secrétaire du CAI)
- M. Jacques CHARRIERE, membre du CDAE
- M. Michel DELERS, conseiller technique (membre du bureau)
- M. Bertrand LAPOSTOLLE, membre du CDAE (président du CAI)

Invités permanents :

- P. Frédéric PELLETIER, vicaire général
- M. Wadih CHALOUB (immobilier diocésain)

Actes sacramentels

- 2044 Baptêmes dont 31 adultes
- 706 1^o Communion dont 33 adultes
- 399 Confirmations dont 82 adultes
- 377 Mariages (dont 54 avec dispense de disparité)
- 2609 Funérailles

Activités pastorales

- Visites pastorales dans les établissements de l'Enseignement catholique
 - Lycée-Collège St Joseph et école Ste Marie à St Didier sur Chalaronne
 - Institution St Joseph à Oyonnax
 - Collège et école St Charles à Châtillon sur Chalaronne
 - Institution Jeanne d'Arc à Gex
 - Collège et école Saint Louis à Dagneux
 - Institution Saint Joseph à Miribel
 - Collège St Charles et école de Limerol à Feillens



- Marche provinciale pour les vocations
7 mai 2022



- Journée de rentrée diocésaine à Ars,
samedi 3 septembre 2022
- Haltes spirituelles :
 - les haltes spirituelles sont un temps offert à tous pour se reposer dans le Seigneur, prier personnellement et ensemble, célébrer, se nourrir de la Parole, vivre un moment fraternel et convivial dans sa communauté
 - 10 haltes spirituelles pendant le temps du Carême (1 dans chaque doyenné)
 - Thème de l'année 2022 : Pour une Eglise Synodale

Événements marquants

Pastorale des jeunes

- Journée des vocations à Ars
- 3 Week-end « Dieu est là » pour venir, en Sa présence, et s'écrier comme le saint curé d'Ars : « Il est là ! » Par la louange, l'adoration, les témoignages la prière des frères, la vie fraternelle, le jeu, expérimenter la joie de l'Esprit Saint
- Pèlerinage VTT (environ 70 participants)
- Ecole de Prière des Jeunes (environ une centaine de jeunes et encadrants)

Paroisse Sanctuaire d'Ars

- Fête de l'arrivée de St Jean-Marie Vianney présidée par le P. Michel-Jean Pillet (Curé de Trévoux)

- 4 août présidé par M^{gr} ROLAND

3 veillées de prière, délivrance et guérison

- 2 à Ars
- 1 à Saint Maurice de Beynost

Fête de St Pierre Chanel le 23 avril 2022



Le Jubilé

Jubilé des 200 ans du diocèse de Belley

- 9 octobre 2022 à l'abbaye de Brou : Messe d'ouverture du Jubilé
- 10-12 octobre 2022 à Bourg-en-Bresse et à Belley : Colloque historique sur M^{gr} Devie
- 5 novembre 2022 à Oyonnax : La sanctification des laïcs
- 11 décembre 2022 : Rassemblement des chorales à St-Vulbas
- 25 février 2023 à Meximieux : Education et vocations
- 11 mars 2023 à Ferney : L'art sacré
- 29 avril 2023 à Cuet : Fête de saint Pierre Chanel et les missions
- 13-14 mai 2023 à Jujurieux : La doctrine sociale de l'Église
- 16 juin 2023 à Ars : La sanctification des prêtres
- 24-25-26 juin à Belley : L'évêque, la cathédrale et le diocèse - Clôture du jubilé

Dimanche 9 octobre 2022 : messe d'ouverture du Jubilé au Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse

- 600 personnes autour de notre évêque
- 60 prêtres
- 8 diacres permanents
- 532 diocésains des groupements paroissiaux



10 au 12 octobre 2022 à Bourg-en-Bresse et à Belley : Colloque historique sur M^{gr} Devie organisé par la Société Nouvelle Gorini



Samedi 5 novembre 2022 : La sanctification des laïcs à Oyonnax

- Conférence du P. Francis Manoukian : Sainteté des laïcs & vie paroissiale
- Exposition sur des saints et des témoins
- Adoration
- Une dizaine d'ateliers « *Pour progresser sur les chemins de la sainteté* »
- Forum des mouvements et services
- Messe
- Jeu scénique « *Montre-nous le Ciel* » et veillée de prière
- Activités pour les enfants et les jeunes toute la journée

Dimanche 11 décembre 2022 : La piété populaire à St-Vulbas

- Accueil et découverte de la crèche diocésaine dans l'église de St-Vulbas
- La vie de Saint Vulbas par Jean-Pierre Gerfaud
- Présentation de la crèche diocésaine et bénédiction
- Effusion de la lumière de Bethléem

Prière pour le jubilé des 200 ans du diocèse de Belley-Ars

Seigneur Jésus, Rédempteur de l'homme
Venu révéler l'amour infini du Père,
qui veut sauver tous les hommes,
Ravive en nous le don de l'Esprit Saint.
Donne-nous un cœur humble
et débordant de reconnaissance
devant le mystère de notre élection.
Fais-nous marcher pleinement à ta suite
et témoigner avec enthousiasme
de la Lumière vivifiante de l'Évangile
dans nos familles et dans la société.
Affermis notre communion fraternelle.
Réveille l'ardeur apostolique des prêtres
à l'école de saint Jean-Marie Vianney.
Et donne-nous les vocations
nécessaires à la mission.
Amen

• RAPPORT ÉCONOMIQUE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

REPÈRES ÉCONOMIQUES DE L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE
DE BELLEY-ARS (ADBA) : EXERCICE 2022 ET ACTIONS EN COURS

Résultats des comptes arrêtés le vendredi 2 juin 2023 et approuvés par le Conseil d'administration le vendredi 30 juin 2023.

Le vendredi 30 juin s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ADBA de 10h à midi. Comme chaque année, y sont présentés le rapport moral par l'évêque et le rapport financier, par l'économe, ses collaborateurs et l'expert-comptable. Cette rencontre informative est ouverte à tous les baptisés. Au service de la mission de « proclamer la Bonne Nouvelle » et de « gagner des âmes au Bon Dieu », l'ADBA a la charge de « pourvoir à la subsistance du clergé ».

Comme chaque année, ont été brièvement rappelés **les fondamentaux** de l'audit de la Conférence des Evêques de France (CEF) en 2020 et de partage d'expériences sur les redressements de diocèses en difficulté, avant de découvrir la situation des comptes et actions en cours pour notre propre diocèse de l'Ain, présentés conjointement par Olivier Bauer, l'économe diocésain et Isabelle Szymusiak, expert-comptable chez KPMG, qui suit notre diocèse depuis des années.

A – Quelques fondamentaux issus de l'audit et autres partages de bonne pratiques.

L'audit de la CEF est réalisé à l'occasion du changement d'évêque ou d'économe (notre cas en 2019). Notre évêque avait donné trois points d'attention spécifiques pour cet audit :

- le sanctuaire d'Ars,
- la communion entre les paroisses et les services de la Curie diocésaine
- et la solidarité fraternelle entre les paroisses.

Il soulignait « une belle opportunité d'accueillir des regards extérieurs, bienveillants, compétents et rigoureux dans le but d'aider le diocèse à progresser, en profitant de l'expérience et des bonnes pratiques d'autres diocèses ». L'essentiel des constats et préconisations est rappelé ci-dessous :

Rappel restitution audit 2020
Constat des auditeurs CEF



« De la **souffrance** et des **tensions** » exprimées

Une attente forte et unanime d'« **être en vérité** » et
« faire grandir la **communio**n »

- « clarifier la communication »
- « mieux prendre en compte
 - ✓ la **réalité canonique** et
 - ✓ la **réalité économique** »
- « aller au bout des choses »

Préconisation : « **construire l'avenir ensemble** »

Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 1

Rappel préconisations des auditeurs CEF :
« **construire l'avenir ensemble** »



« **Marcher ensemble** est le chemin constitutif de l'Église ;
le **code** qui nous permet d'interpréter la réalité avec les yeux et
le cœur de Dieu ;

la **condition** pour suivre le Seigneur Jésus et pour être des
serviteurs de la vie à notre époque blessée.

Le souffle et le rythme du **synode** révèlent ce que nous
sommes et le **dynamisme de communion** qui inspire nos
décisions.

Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons réellement **renouveler
notre pastorale et l'adapter à la mission de l'Église** dans le
monde d'aujourd'hui ;

ce n'est qu'ainsi que nous pouvons **faire face à la complexité
de notre temps**, pleins de gratitude pour le chemin parcouru
et déterminés à le poursuivre *avec parrhesia* »

Pape François - 22 mai 2017

Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 1

Rappel audit Diocèse Belley-Ars 2020

« **mieux prendre en compte la réalité
économique et canonique** »



- tout **donateur** est avant tout un **paroissien**. La curie et les
services sont **centre de coût** par essence.
- la collecte du denier doit couvrir **100%** (vs 66% en 2019) du
traitement des prêtres et salaires laïcs, charges comprises:
sensibiliser l'ensemble des baptisés
- **équilibrer le résultat d'exploitation** hors exceptionnel
(vs + de 1,1 M€ de déficit en moyenne sur 4 ans)
- le **disponible diocèse** doit couvrir **12 mois** de charges de
fonctionnement (vs 3 mois en 2019)
- **adapter** sans concession l'**immobilier** aux besoins
pastoraux et financiers prospectifs en **vendant** un certain
nombre d'immeubles et en mettant en **location** d'autres
- « *être en vérité* » en traitant l'écart Σ CED vs trésorerie
réelle : **bilan et compte d'exploitation par paroisse**

Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 1

Ont été également rappelé à l'AG quelques préconisations issues d'interventions de Vincent Schürr pour le redressement économique de 4 diocèses entre 2016 et 2022 :

Rappel Vincent Schürr
quelques réflexions et conseils issus d'interventions
de redressement économique dans 4 diocèses [2016 – 2022]

- De manière générale, il y a consensus pour **équilibrer les comptes**...
 - imaginer de **nouvelles recettes** et formes de collecte
 - **réduire les coûts** jusqu'au niveau des recettes « sans report de mesures d'économies ni procrastination dans l'attente d'une hypothétique amélioration, espérée mais non définie. »
 - « réserver les recettes exceptionnelles (legs et cessions) aux **seuls investissements** (pas au déficit courant) »
- mais **en accepter les conséquences** est déjà plus compliqué:
 - accepter d'**adapter les actions et leur coût** (charges salariales + charges externes + investissements) **en fonction des ressources disponibles** (comme toute collectivité économique [non étatique])
 - résister à la tentation de s'exonérer de la contrainte économique « pour des raisons statutaires ou politiques » (comme l'État...). « Demain pourrait être meilleur. » Variante: « la Providence pourvoira »
 - accepter le seul **possible** (vs. le souhaitable)

Assemblée Générale 2022 de l'Association Diocésaine de Saïy-Ara - 4

Rappel Vincent Schürr
quelques réflexions et conseils issus d'interventions
de redressement économique dans 4 diocèses [2016 – 2022]

- Un autre sujet d'étonnement : l'**indépendance financière affichée des paroisses**, avec parfois revendication d'un droit de propriété sur les réserves financières. **Position tout à fait injustifiée** (cf note P.JT Pini, approuvée par le Conseil des Questions Canoniques – 09/11/2020):
 - « **différence de statut ecclésial, théologique et canonique** » entre
 - **diocèse** « Église particulière, portion du peuple de Dieu » + « principe de la territorialité des diocèses » personnalité juridique de plein droit, canonique
 - **paroisses** « communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière » + « lieu privilégié de la communion ecclésiale » personnalité juridique canonique **au sein du diocèse**
 - « **une seule association diocésaine par diocèse** » (civil ADBA) « pour la gestion, prudente, en bon père de famille, du temporel de l'Église diocésaine »
 - « **excluant la création de sous-associations, notamment paroissiales**, autant formellement que dans la réalité de la gestion »
 - « l'autonomie financière de la paroisse ne peut s'entendre et se concevoir que dans une perspective fonctionnelle, en vue de sa subsistance certes, mais nécessairement **en communion et au service de la finalité des biens ecclésiastiques** et de leur propriété et usage »
 - « les biens ecclésiastiques n'ont pas vocation première à être thésaurisés ou même placés » « le patrimoine et le fonds de la paroisse doivent être gérés **en communion ecclésiale** »

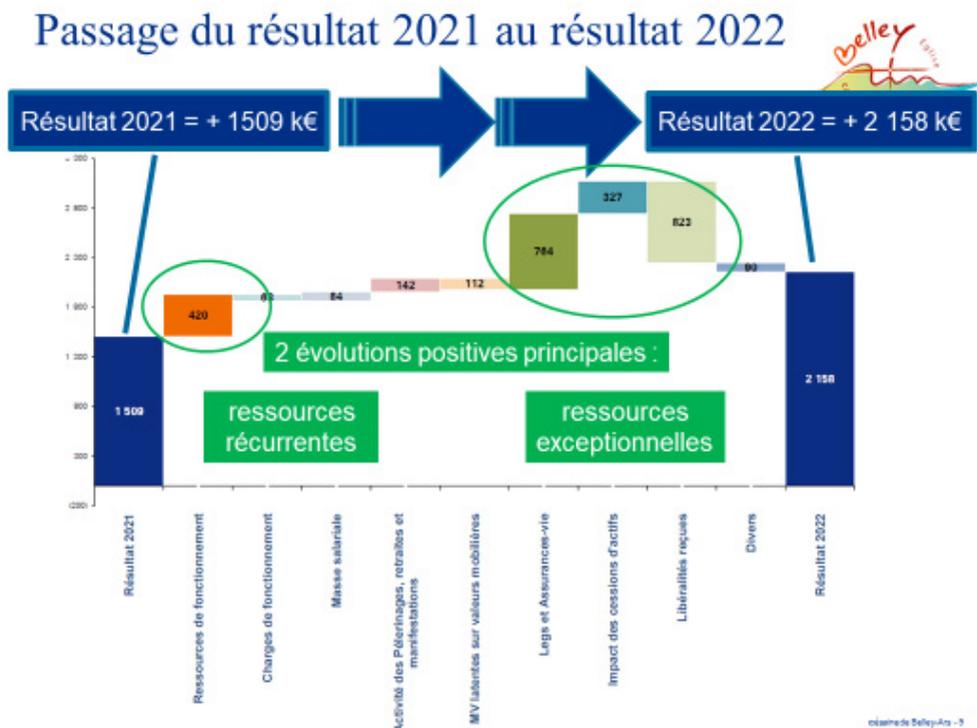
Assemblée Générale 2022 de l'Association Diocésaine de Saïy-Ara - 7 08

Il est intéressant et encourageant de ne pas perdre de vue que les travers sont souvent partagés, et que « les mêmes causes produisant les mêmes effets », s'attaquer courageusement aux causes, parfois profondément ancrées, permet des progrès rapides.

Ce constat s'applique parfaitement à l'évolution en cours de notre diocèse, comme le montre les résultats déjà obtenus.

B – Approche globale des comptes de l'ADBA

Comme c'est dorénavant l'usage, la **vision globale des comptes** commence par les grandes variations du passage du résultat de 2021 de l'ADBA (à gauche du graphique) à celui de 2022 (à droite) : elle permet immédiatement de se rendre compte que ce sont les **legs reçus et les ventes de biens** qui sont, comme en 2021, l'élément majeur de l'année 2022. Mais, également, nous constatons une belle progression du niveau des ressources récurrentes d'une année sur l'autre, fruit du travail de chaque paroisse ayant pris conscience de la situation et de l'importance de son rôle :



C'est un excellent résultat, très encourageant quant aux **capacités collectives de redresser la situation** telle que décrite par l'audit de 2020.

- Comme en 2021, ce sont les **ressources exceptionnelles** qui ont fait la plus grande partie du résultat. Si elles sont tout à fait précieuses – merci aux donateurs qui ont prolongé leur soutien à la Mission de l'Église au-delà de leur vie terrestre – elles sont à usage unique : un bien vendu ne rapporte qu'une seule fois ! C'est pourquoi il est préconisé de « réserver les recettes exceptionnelles (legs et cessions) aux seuls investissements (pas au déficit courant) ». Parmi ceux-là, il conviendrait de dégager des montants pour des travaux de rapport, c'est-à-dire permettant de compléter les ressources récurrentes (par des loyers).
- La progression des **ressources récurrentes** est également à souligner. Comme nous le verrons ci-dessous, elle concerne le denier, les collectes et quêtes et le casuel.

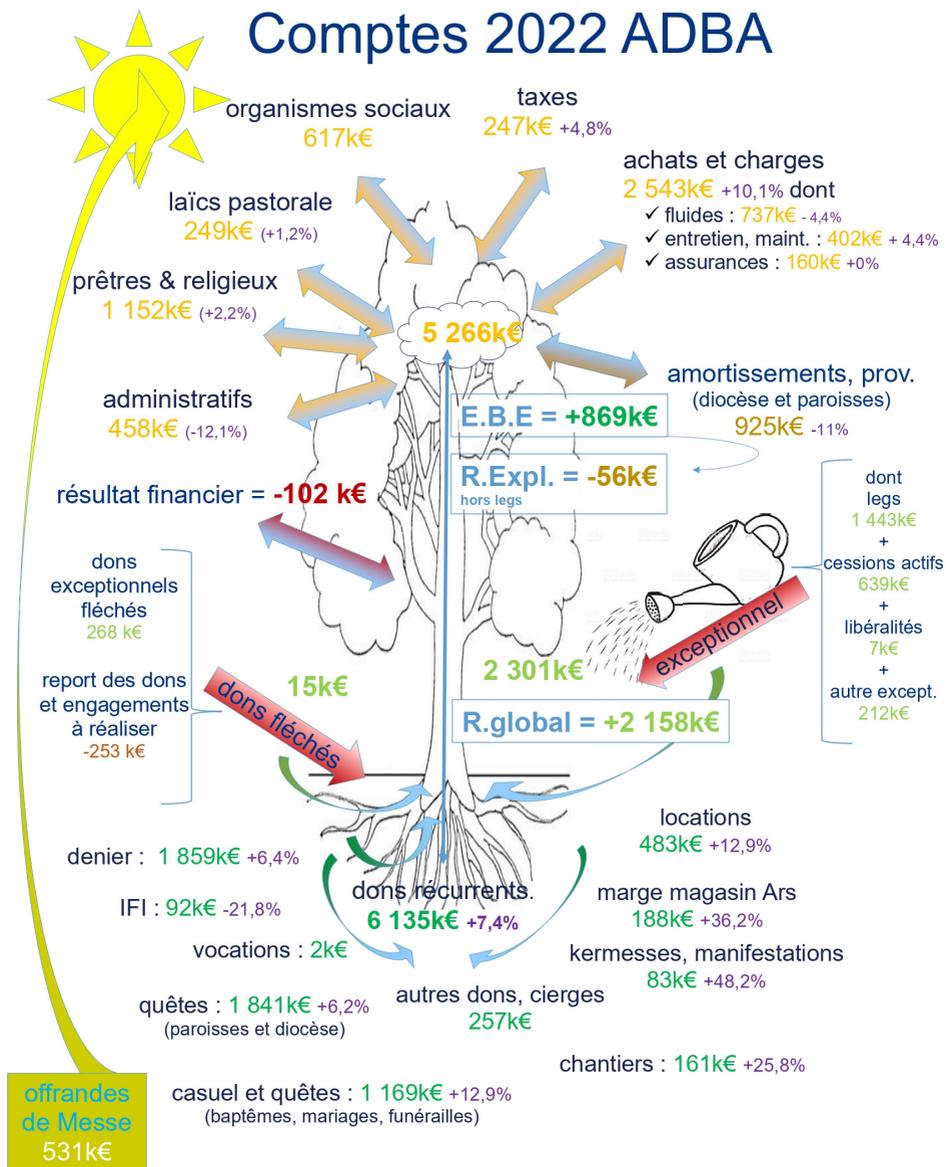
Pour les lecteurs qui sont plus à l'aise avec les chiffres eux-mêmes, le compte de résultat synthétique présente les données ci-dessous :

compte de résultat synthétique



en K€	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Total des produits d'exploitation	7 939	6 635	6 004
Total des charges d'exploitation (hors dotation aux amortissements)	-5 626	-5 507	-4 869
Excédent Brut d'Exploitation	2 312	1 128	1 135
Dotation aux amortissements	-1 120	-1 152	-1 197
Reprise de fonds dédiés / immobilisations - Dotation / reprise de provision	195	111	428
Résultat d'exploitation retraité	1 387	87	365
Résultat financier	-102	11	-38
Libéralités reçues	7	830	29
Dotation / reprise de provision	0	28	0
Résultat net / cessions d'actifs	639	312	217
Autres éléments exceptionnels	212	222	-21
Résultat exceptionnel	858	1 391	224
Gestion des dons fléchés	15	20	11
Résultat global	2 158	1 509	564

Comptes 2022 ADBA



Jésus leur proposa une parabole : "Voulez-vous une image du Royaume des Cieux ? Pensez à la graine de moutarde qu'un homme a prise pour la semer dans son champ. C'est la plus petite des graines, mais quand elle a grandi, elle est plus grande que les légumes. Elle devient un arbre, si bien que les oiseaux du ciel viennent s'abriter dans ses branches." Mat. 13 31-32

Comme les années précédentes, pour présenter les comptes 2022 de manière simple, reprenons l'image que donne Jésus-Christ dans les paraboles sur le Royaume de Dieu et voyons la vie économique de notre diocèse comme l'arbre du schéma ci-joint (dont les sommes sont en kiloeuros : 1k€ = 1000€) :

- cet arbre puise ses **ressources** dans le sol (les **dons récurrents** (6'135'000€) des fidèles, en **vert foncé**) pour faire grandir son feuillage (les actions pastorales et les moyens nécessaires : les **dépenses récurrentes** (5'266'000€) en **orange**).
- il profite de la puissante action du Christ-Lumière pour sa **croissance**, appuyée par la prière des chrétiens et par les **offrandes de messe** (531'000€, en « compte de tiers », qui n'impactent pas le compte de résultat) qui contribuent au traitement des prêtres lorsqu'ils **célèbrent une messe** à une intention chère au donateur (pour un défunt, un malade, une famille ou en action de grâce) !
- il est arrosé par les **ressources exceptionnelles** (2'301'000€), issus de dons récents - les **legs** reçus de l'année - ou de dons plus anciens, les **biens immobiliers vendus**.
- En 2022, la situation latente des quelques placements financiers est négative (-102'000€)
- Pour être complet, il faut ajouter les **amortissements** des travaux et provisions (925'000€), en baisse du fait de moindre travaux.

La traduction des lignes majeures du **compte de résultat** est :

- L'**EBE** (Excédent Brut d'Exploitation), **différence entre les ressources et les dépenses récurrentes**. L'EBE positif – pour la 2^{ième} année consécutive dans le diocèse de l'Ain – (à +869'000€) en 2022 montre que **l'effort collectif** a permis **d'adapter les actions et leur coût** (avec en particulier la poursuite de l'effet des contrats d'achats fluides, négociés pour l'ensemble des paroisses jusqu'à fin 2023) **au niveau des ressources disponibles** : c'est un progrès important dans la gestion du diocèse, à poursuivre dans les années à venir.
- Le *R. Expl.* (résultat d'exploitation hors legs), retranche à l'EBE les amortissements (925'000€) ce qui le rend négatif (à – 56'000€) : nous approchons sensiblement de la bonne règle de gestion préconisée par l'audit est « *d'équilibrer le résultat d'exploitation hors exceptionnel* ».

Venant de -1,1 M€ de déficit en moyenne sur les 4 années précédentes qu'avait pointé les auditeurs, ce résultat constitue une **réelle évolution positive**. Ce résultat est aussi lié à la limitation des travaux immobiliers au strict nécessaire (là où l'audit préconisait un arrêt complet des investissements) liée à la réflexion pastorale prospective en cours.

- Le *R. global* (résultat global à 2'158'000€) prend en compte toutes les ressources exceptionnelles, en particulier de substantiels legs (pour 1'443'000€) et de nombreuses cessions d'actifs (pour 639'000€), avec un effet induit sur les charges. Un **grand merci à ces généreux donateurs !**

C – les recettes de l'ADBA et leur évolution

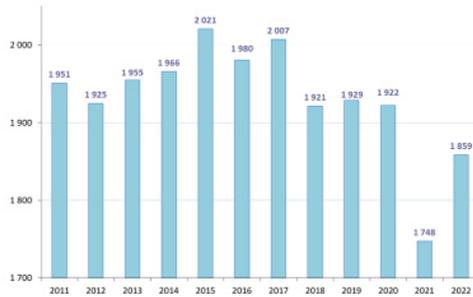
Pour aller plus en détail dans l'analyse des **recettes récurrentes** :

- **le denier** rebondit après le niveau particulièrement bas de 2021, sans atteindre les niveaux des années 2018 - 2020 (pour ne prendre que les dernières). Le nombre de donateurs montre un léger rebond (+243), sans que l'on puisse encore considérer qu'il s'agit d'une inversion de tendance. La balance (ci-dessous) entre le denier et les charges de personnel (traitement des prêtres et laïcs du diocèse) reste déficitaire de 500 000€ environ. La présentation de l'AG, préparée par Brigitte Rude, du service dons, a été l'occasion de rappeler l'importance d'une base unique des baptisés pour le diocèse, permettant de communiquer d'une part sur la **vie du diocèse** et les propositions pastorales, sur les **événements marquants** en paroisse ou aux sanctuaires, et d'autre part sur les besoins du diocèse et la situation des collectes, en rappelant à chacun que **l'Église ne vit que des dons !** Pour rappel, pour baisser l'âge moyen de nos donateurs, le conseil presbytéral a décidé en 2021 de suggérer aux familles de **participer au denier pour 5€ minimum** à l'inscription au catéchisme, à l'aumônerie, à la préparation à un sacrement, à l'école catholique, etc. en distribuant le dépliant « *dons à l'Église* ». Merci à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique qui a diffusé 2 lettres spécifiques (2022 et 2023), et aux paroisses du diocèse qui ont déjà mis en pratique.

Et merci aux autres de se lancer ! Une demande d'un document spécifique pour l'inscription des jeunes a été formulée afin de faciliter l'échange.

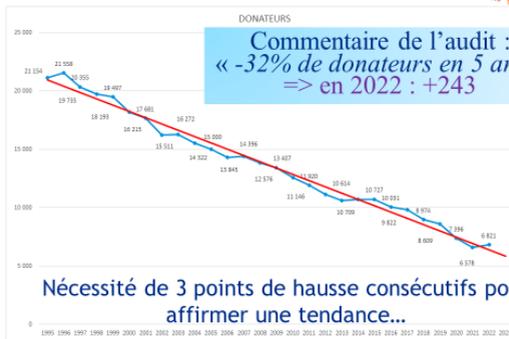
denier

Evolution du denier (en K€)



Commentaires de l'audit 2020 : « La collecte du denier couvre 66% du traitement prêtres et salaires laïcs » => en 2022 : 79%
« 30 à 40 % des paroissiens réguliers du dimanche n'ont jamais donné au Denier. »

Vers la fin de la baisse du nombre de donateurs ?



Commentaire de l'audit :
« -32% de donateurs en 5 ans »
=> en 2022 : +243

Nécessité de 3 points de hausse consécutifs pour affirmer une tendance...

Les tentatives pour toucher des donateurs plus jeunes, en impliquant les parents lors des inscriptions de leurs enfants, ne sont pas encore des réussites, comme le montre le schéma ci-dessous :

augmenter la ressource denier



Bilan caté/denier en paroisse et donateurs EC

École privé catholique :

En décembre 2022 une **lettre expliquant le Denier** a été transmise aux parents des enfants scolarisés et nous avons une trentaine de nouveaux parents donateurs qui ont répondu favorablement .

Environ 30 dons pour 1 805 €

A refaire....

Caté/denier

Nous continuons sur notre proposition de demander **5 € (minimum) par**

inscription caté revenant directement au denier

Certaines paroisses nous ont fait parvenir le nom et adresse des parents ce qui a enrichi notre base de données.

125 dons et nouveaux donateurs pour un montant de 1 755 €

Quelques parents étaient déjà dans notre base

Paroisses : - Trévoux Jassans
- Tossiat Cezeyriat
- Lagnieu
- Saint Genis Pouilly
- Amberieu
- Gex Divonne

Ressources - 03 mars 2023 - 24

Assemblée Diocésaine 2022 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 17

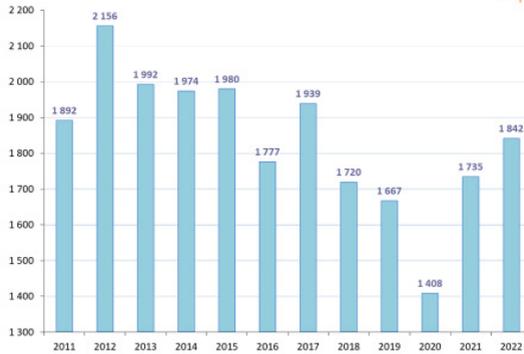
En regardant :

- la situation des donateurs (partagée avec l'ensemble des diocèses : 75% des donateurs denier ont + de 75 ans),
- le niveau des funérailles, qui explique en particulier la tendance baissière en nombre,
- les difficultés à sensibiliser d'autres paroissiens à participer à l'effort financier la situation pourrait se compliquer encore davantage dans les prochaines années, impliquant de réfléchir, dès maintenant, à adapter l'organisation en conséquence.
- les collectes et quêtes sont remontées au meilleur niveau de ces 5 dernières années : en période d'inflation, ce coup de pouce est important pour les comptes !

collectes et quêtes



Evolution des autres collectes et quêtes (en K€)



Bravo et merci pour cette remontée !

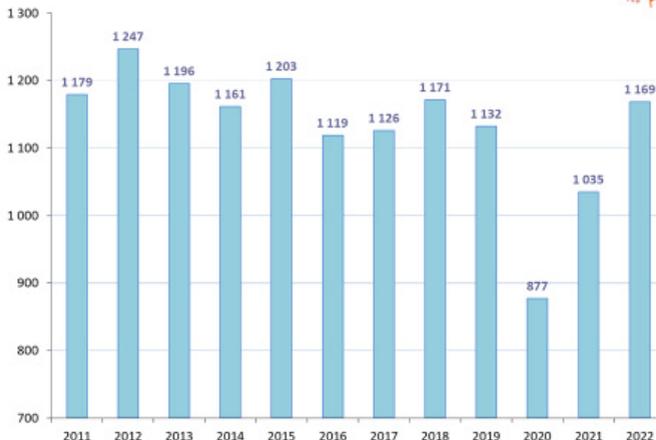
Assemblée Diocésaine 2022 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 21

- Le casuel retrouve ses niveaux d'avant crise sanitaire, avec certainement encore une dose de « rattrapage » sur les baptêmes et mariage. La plus grosse partie de la somme est liée aux funérailles, dont une part de plus en plus importante ne se fait plus à l'église, avec le manque à gagner que cela induit, mais surtout un signe de la déchristianisation du pays qui induit un besoin de revenir aux fondamentaux de la Foi en proposant des parcours de (re)découverte ou catéchétique suivis, dans des communautés dynamiques et fraternelles.

casuel



Evolution du casuel (en K€)



Assemblée Diocésaine 2022 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 21

casuel (et quêtes)



	2018	2019	2020	2021	2022
Baptêmes					
Casuel	183 436€	189 992€	102 304€	162 385€	217 264€
Actes	2 091	1 964	975	1 658	2 044
Confirmations					
Actes	423	407	196	460	399
Mariages					
Casuel	153 281€	139 207€	52 980€	97 073€	124 240€
Actes	448	397	160	258	377
Funérailles					
Casuel	834 486€	802 855€	721 883€	775 123€	816 812€
Actes	2 752	2 685	2 665	2 569	2 609

Assemblée Diocésaine 2023 de l'Assemblée Diocésaine de Belley-Ars - 22

Pour ce qui concerne les recettes **exceptionnelles**, le niveau de 2023 des legs est particulièrement élevé, comme celui des cessions de biens : cela participe largement au redressement de la situation économique du diocèse.

legs et dons



Evolution des legs et dons non affectés (en K€)

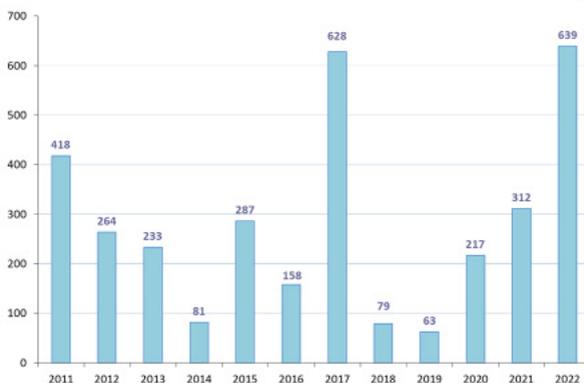


Assemblée Diocésaine 2023 de l'Assemblée Diocésaine de Belley-Ars - 42 15

Cessions d'actifs



Evolution du résultat sur cessions d'actifs (en K€)



Assemblée Générale 2023 des Foyers de la Région Belley-Ars - 42 15

La déléguée épiscopale à la communication, est ensuite revenue sur l'enquête IPSOS de 2022, dans laquelle

- 45% de la population française se déclare catholique
- 12% de la population française se déclare catholique pratiquante (pratique régulière ou occasionnelle)

IPSOS a classé cette population catholique en 4 cercles :

- Cercle 1 : 2% de pratiquants réguliers investis
- Cercle 2 : 4% d'autres pratiquants réguliers
- Cercle 3 : 22% de pratiquants occasionnels
- Cercle 4 : 72% de pratiquants très occasionnels

La maladie, l'éloignement, le grand âge peuvent entraîner un glissement des cercles 1 et 2 vers les cercles 3 et 4, de personnes qui restent attachés à l'Église et veulent la soutenir. Comment nos communautés les prennent-elles en compte ?

Si l'on rapporte les proportions nationales à notre département, la fourchette du nombre de **donateurs potentiels est de 6000 à 30 800**, ce qui nous laisse de belles marges de progression !

La déchristianisation conduit à constater que les personnes qui viennent frapper aux portes de nos églises ou presbytères n'ont même plus le vocabulaire correspondant ce qui conduit à à transmettre les fondamentaux de notre Foi et... à simplifier notre communication :



simplifier le message :

fidèle	=>	catholique
paroisse ou diocèse	=>	Église
denier, casuel	=>	don ou offrande

le **répéter** sans cesse, le rendre **visible** partout

« l'Église ne vit que de dons »

« un don entre ...€ et ...€, **ou plus !** »

le **curé** est le plus **légitime** pour appeler au don

Proposer et faciliter le don :

- opération « Denier » + coordonnées **pour garder le lien**
- cierges, offrandes de messe comme **don d'intercession**
- mode de **paiement multiple**

Assemblée Diocésaine 2023 de l'Assemblée Diocésaine de Delft-Ars - 22

N'hésitons pas à profiter de chaque occasion pour parler, simplement et sans tabou, des ressources de l'Église : les acteurs locaux, prêtres en paroisse ou laïcs, sont plus légitimes pour cela qu'un trésorier ou un économiste ! N'hésitons pas non plus à transmettre les coordonnées des contacts au service dons du diocèse, pour qu'ils puissent être informés régulièrement et participer, par leurs dons, à la vie de l'Église.

D – Des dépenses et des choix à opérer

Pour ce qui est des **dépenses**, elles ont été globalement maîtrisées grâce aux efforts de tous les acteurs. Pour les fluides, nous avons encore profité de l'effet du contrat triennal signé avec Total Énergie, qui se poursuit encore sur 2023. Bertrand Lapostolle, bénévole du Conseil Diocésain des Affaires Économiques, a explicité, au titre de sa participation à l'optimisation des achats, la situation concernant

- **l'électricité** : de 2021 à 2023, le contrat Total Energie a généré une **économie** de consommation (61k€) et d'abonnement (72k€), mais les conditions du contrat 2024 entraîneront une **hausse de 270k€ (TTC) sur** cette année-là (**2024**). Ce coût supplémentaire nécessite de poursuivre les efforts de **réduction des consommations**.
- **le gaz** : de 2021 à 2023, l'économie générée par le contrat a généré une **économie estimée entre 300 à 500k€** (fluctuations importantes). Là aussi, le contrat 2024 induisant un **surcoût de 300k€ (TTC)** sur l'année **2024**

par rapport à la situation actuelle, il convient de poursuivre et intensifier les efforts de réduction des consommations : gestion serrée au quotidien et diminution du poids de l'immobilier par le travail prospectif en doyenné.

- Nous attendons un **moment favorable pour signer** des contrats gaz et électricité pour 2025 et les années suivantes.

Une baisse continue du nombre de donateurs, dont la générosité – y compris post-mortem - limite néanmoins l'impact financier actuel, conjuguée à de l'inflation, à une hausse, déjà actée pour 2024 et 2025 des charges de fluide, mais aussi des taxes, etc. nécessite de **poursuivre les actions de fond concernant les charges.**

Les leviers ne sont malheureusement pas nombreux : L'arbre de nos dépenses parle de lui-même, ce sont **l'immobilier** d'une part et **le personnel** d'autre part.

Le détail du poids de l'immobilier a été rappelé, par la mise à jour du tableau de suivi :

Rappel audit immobilier : « le parc est trop lourd »



2022 En M€	CHIFFRE NOMBRE SERVICES	SERVICES (MONTANT DONT AD- GESTION LOGICIELS)	PASTORALES	IMAGES DIOCÉSAINES (MEMV)	BANQUE DES ARS	€/TOTAL	€/TOTAL N-1	ICI L'ALBAIS	ICI LEAN RAPPORTÉ	SUR PASTORAL	ICI BESPOUS	ICI MISSE ET BIBLIE	€/TOTAL	€/TOTAL N-1	TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL N-1
REVENUS	24	39	491	52	65	671	710	14	20	4	1	1	38	46	709	756
ENTRETIEN IMMOBILIER	19	10	47	16	25	116	145	7	27			1	35	36	151	181
ENTRETIEN MOBILIER	7		16	36		59	52		3				3	2	63	54
MAINTENANCE FOND INFO	7	1	32			40	48			1			1	2	41	49
MAINTENANCE INFO	16		18			35	32								35	32
TAXE FONCIERE	26	46	87	17	29	205	199	27	19		6	4	56	58	242	257
TAXE D'AMORTISSEMENT	21		5	3		29	28		1				1	1	30	29
AMORTISSEMENTS	79	85	625	74	251	1114	1143	120	165	1		24	311	335	1425	1478
REPRISE FOND D'OEUVRE / AMOYR.	-5		-35			-153	-194	-204					-2	-2	-196	-204
SOUS TOTAL CHARGES	193	188	1285	197	217	2075	2153	169	235	5	7	29	444	480	2519	2633
LEVIER		275	68	90	50	483	428	135	170	36	5	14	361	356	843	783
SOUS TOTAL PROFITS		275	68	90	50	483	428	135	170	36	5	14	361	356	843	783
TOTAL	-193	92	-1217	-107	-167	-1593		-34	-65	31	-2	-14	-84			
TOTAL N-1	-193	19	-1234	-110	-208		-1726	-48	-78	26	-7	-17		-124		-1849

Commentaire de l'audit CEF : « **coût immobilier lourd (2,5M€/an – 0,7M€/an loyer)** »

- ✓ adapter sans concession tout l'immobilier aux besoins pastoraux prospectifs raisonnés
- ✓ optimiser le parc en vendant un certain nombre d'immeubles et en mettant en location d'autres »



Groupes de travail immobilier par doyenné
baisse du coût de 173 000€ en 2022

Assemblée Diocésaine 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 35

Peggy Grande, responsable immobilier du diocèse, a préparé pour l'AG l'état des chantiers en cours dans le diocèse :

suite audit Diocèse Belley-Ars 2020 : travail en doyenné synthèse immobilier et enseignements



A l'issue des CAI et réunions conjointes du CDAE et Collège des Consultants des **travaux décidés** par l'évêque sur avis des conseils :

- travaux partiels d'étanchéité église Notre Dame de la Miséricorde à Ars (145'000€ / 137'873€) + diagnostic (18'300€) & mesures conservatoires (28'600€) & surveillance fissures (11'760€)
- première phase de travaux d'accueil du pèlerin à Ars **en 2023** :
 - 1^{ère} tranche (160'000€) : abri du Pèlerin
 - 2^{ème} tranche (216'000€) : accueil par les BSCM (bénédictines) avec petites salles vidéo & agrandissement de la boutique-librairie du Sanctuaire
- les travaux de réfection et mise en accessibilité (PMR) des sanitaires de l'église Notre-Dame de la Plaine à Oyonnax (38'000 €) **en 2023**
- réfection toiture cure de Cuet (16'445€) **en 2023**

Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 18

suite audit Diocèse Belley-Ars 2020 : travail en doyenné synthèse immobilier et enseignements



A l'issue des CAI et réunions conjointes du CDAE et Collège des Consultants des **travaux décidés** par l'évêque sur avis des conseils :

- un béguinage de 17 logements (studios, T1, T2) est prévu dans la maison Saint Jean pour loger des personnes qui rendront des services bénévoles au sanctuaire **en 2025**. Un bail à construction, avec participation à la foncière (275 000€) va être conclu avec Maison d'Alliance
- + 2 sinistres importants (assurance) : incendie Hautecourt-Romanèche (375'000€) et inondation Mas Rillier (264'000€)



Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 19 FG

A cela s'ajoute les chantiers de travaux liés à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sur lesquels un point précis s'impose :

Rappel Ad'AP

Agenda d'Accessibilité Programmée



Constat :

Les travaux auraient dû être terminés au plus tard en juillet 2019 suivi d'une **régularisation administrative**.

Déclaration unique pour l'ensemble des sites du Diocèse.

Risque de devoir engager des travaux dans un délai très court et sur l'ensemble des sites du diocèse.

Si relance de l'administration délai de 2 mois pour les réaliser et risque d'amende.

Extrait figurant sur le courrier de relance :

« J'attire votre attention sur le fait que le non-respect de la réglementation en matière d'accessibilité peut, en sus être sanctionné par une amende pénale de 45 000.00 euros, pour une personne physique, et 225 000.00 euros pour une personne morale, en application de l'article L. 183-4 du code de la construction et de l'habitation. »

A ce jour, **pas de visibilité** sur les travaux effectués et ceux restant à faire et donc pas ou **peu de régularisation administrative** faites.

Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 40 PG

Rappel Ad'AP

Agenda d'Accessibilité Programmée



Actions

Mise en place d'un **travail par Doyenné** pour régulariser notre situation car risque de sanction.

Le 1^{er} Doyenné qui a été mise en place est le Doyenné du Revermont car un certain nombre de site ont déjà été traités par les référents immobiliers locaux.

Cela permettra de mettre en place la **méthode** et les **démarches administratives** obligatoires.

La personne en charge de ce travail est Mme Véronique PACCARD - Cabinet Archibulle.

Nous comptons sur l'aide et le soutien des curés et des référents immobiliers pour mener à bien ces **formalités obligatoires**.

Pour l'immobilier, les chantiers ouverts sont restés en nombre réduit du fait de la démarche prospective en cours (voir ci-dessous). Un point de situation sur l'avancement des groupes de travail en 2022 et sur le 1er semestre 2023 a été fait par Bertrand Lapostolle :

Pour mémoire, en juillet 2021, notre évêque invitait le diocèse à entrer dans une **démarche de type synodale** en vue d'**imaginer la pastorale de demain** et ses **conséquences sur l'immobilier**. Il nous rappelait le contexte : baisse de la pratique et des donateurs, réduction prévisible du nombre de prêtres, moyens financiers limités et engageait à une **réflexion prospective approfondie en doyennés**.

En 2022, ont eu lieu tout au long de l'année des réunions par doyenné, qui ont fait l'objet de comptes rendus. Les réflexions ont été plus paroissiales que doyennés, avec une réelle difficulté à remettre en cause l'existant et à se projeter sur l'avenir.

Un cas particulier avait été mis en évidence avec le doyenné de Bourg en Bresse, du fait de l'importance des biens en propriété (Sacré-Cœur, Peloux, Vennes, Saint Pierre Chanel, Saint Antoine, Cenord, Maison diocésaine, enseignement catholique, etc.) et de leur coût en proportion de la population et des donateurs. En 2023, s'est effectuée une visite des biens (le 07/01) par une quarantaine de personnes (évêque, vicaire général, curé, membres du CDAE, des CPP et CEP, économiste, responsable immobilier, etc.). Puis a été constitué un groupe de travail représentatif des communautés, avec un objectif ambitieux : « *Dans le contexte pastoral et économique actuel, l'objectif, pour les prochaines années, de **diviser au moins par deux les surfaces du patrimoine immobilier** (paroissial et diocésain) paraît une cible pertinente* » écrivait l'évêque le 02 février, à l'issue de la visite. Sept rencontres, d'une douzaine de personnes en moyenne, se sont tenues de mars à mai, qui ont donné lieu à l'émergence d'hypothèses audacieuses, en particulier sur les biens de la maison diocésaine, qui ont été présentées à l'évêque (le 06/06). Puis des échanges ont eu lieu au conseil presbytéral et au collège des consultants et au CDAE. Celui-ci a demandé une analyse de la fréquentation des salles de réunion et des alternatives possible, venue compléter les **données nécessaires à éclairer des décisions**. La réflexion est ainsi en cours sur une approche poursuivant une **décentralisation**, à l'image de ce qui a été vécu dans la démarche prospective par doyenné ou lors du Jubilé des 200 ans, et s'appuyant davantage **sur les « centres spirituels » du diocèse**, plutôt que sur le centre « administratif ». Le sanctuaire d'Ars, en particulier, travaille au financement de moyens de rencontres, réception et réunions plus adaptés aux nécessités actuelles (amphithéâtre et salles polyvalentes). Comme l'on peut s'en rendre compte dans les échanges avec les donateurs et ambassadeurs, le financement des projets immobiliers nécessite de s'appuyer d'une part sur un **projet pastoral d'évangélisation enthousiasmant** et d'autre part sur des montants issus de la **vente d'autres biens**, moins utilisés ou moins di-

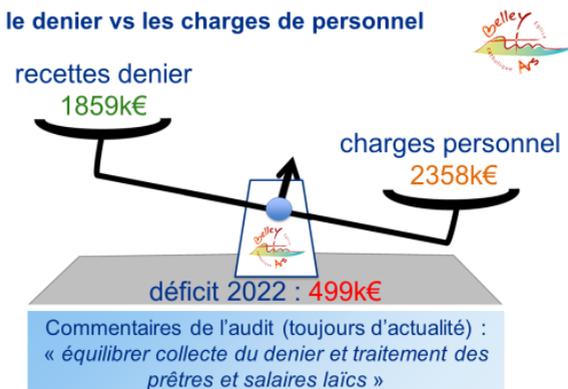
rectement utiles dans les perspectives pastorales des futurs pôles missionnaires.

Dépassant les réelles difficultés rencontrées au démarrage, à travailler ensemble entre prêtres et avec les laïcs, à remettre en cause l'existant et à se projeter sur l'avenir, la **prise de conscience des évolutions nécessaires** semble acquise, permettant une **dynamique pour, à l'écoute de l'Esprit Saint, « construire l'avenir ensemble »**. La poursuite du processus touchera d'autres doyennés sur 2023 – 2024.

L'autre poste **gourmand en coût, le personnel** dont une synthèse de situation est donnée ci-dessous : il s'agit de l'indemnité mensuelle des prêtres et de leurs charges sociales ou kilomètres, de la subsistance et la formation des séminaristes, des salaires des laïcs en service pastoral ou administratif ainsi que les charges afférentes. Des adaptations ont déjà réalisées, en particulier :

- le développement de **fortes synergies entre les équipes** d'Ars et de l'évêché, s'appuyant sur **l'autonomie et le responsabilisation** de chacun sur ses missions propres et le développement des compétences ;
 - une organisation s'appuyant **fortement sur les bénévoles**, en particulier retraités, **selon leur compétences, animés** en paroisse et **par les salariés**, chacun dans son domaine : RH, comptabilité, dons et legs, immobilier, communication, art sacré, etc. ;
- Ce travail d'équipe est maintenant à **consolider** et ne permettra plus, à court terme, de nouveaux gains dans cette catégorie.

Malgré cela, des dépenses de personnel restent supérieures de 500 000€ aux recettes du denier. Le complément nécessaire est pris sur la trésorerie des CED (compte épargne diocésain), creusant le déficit de trésorerie côté Curie : cette anomalie participe largement à la situation à traiter par la commission finances.



Une démarche équivalente **d'optimisation** est à mener dans le domaine pastoral, en se posant la question des priorités et des synergies entre l'évêché et les paroisses, au sein d'un doyenné (à l'exemple de ce qui a été fait dans le groupe de travail de Bourg en Bresse – voir ci-dessus) ou avec les sanctuaires.

Poids et évolution du personnel



évolution synthétique effectif et frais correspondants									
2020 à 2022	2020			2021			2022		
	Nbre	ETP	Montant TCC	nbre	ETP	Montant TCC	nbre	ETP	Montant TCC
prêtres en activité	68		1 055 589 €	70		1 105 841 €	71		1 150 814 €
<i>dont prêtres fidel donum</i>	20			24			25		
prêtres aînés (pensionnés et retirés)	38		94 417 €	35		100 205 €	34		108 475 €
séminaristes	3		60 545 €	2		61 203 €	2		40 465 €
religieux/ses Bourg	5		54 241 €	5		63 826 €	4		54 633 €
religieux/ses Ars (hors dernier)	11		131 097 €	11		140 198 €	11		141 886 €
S/T clergé	125		1 395 889 €	123		1 471 273 €	122		1 496 273 €
administratifs évêché :	15	12,6	412 715 €	12	11,3	475 099 €	10	8,7	362 170 €
administratifs Ars :	7	6,3	198 604 €	6	5,5	207 137 €	6	5,0	178 485 €
pastorale diocèse :	13	6,5	176 953 €	14	7,3	201 278 €	14	7,5	225 074 €
pastorale + admin paroisses :	13	7,9	162 040 €	11	6,8	157 759 €	11	6,0	148 867 €
S/T laïcs	48	33,4	950 311 €	43	30,9	1 041 273 €	41	27,2	914 596 €
Total	173	158,4	2 346 200 €	166	153,9	2 512 546 €	163	149,2	2 410 869 €
évolution N N-1	-11	-10,5	-475 856 €	-7	-4,6	166 346 €	-3	-4,7	-101 677 €

*ETP = équivalent temps plein
** hors refacturation aux SCI

Assemblée Diocésaine 2022 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 31 08

Dans le détail, ci-dessous l'évolution du personnel sur une période plus longue :

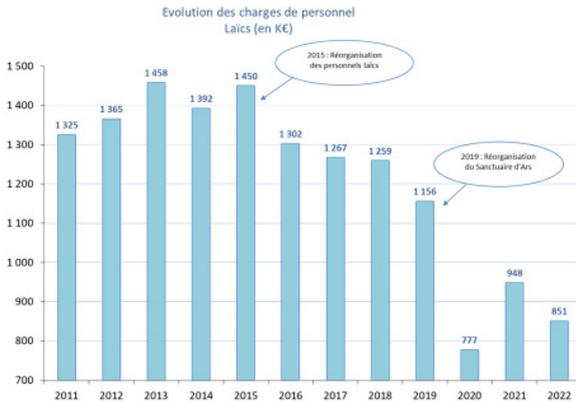
charges de personnel (prêtres et religieux)

Evolution des charges de personnel
Prêtres et religieux (en K€)



Assemblée Diocésaine 2022 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 32

charges de personnel (laïcs)



Assemblée Générale 2022 de l'Association Diocésaine de Bellay-Ars - 12

Fort des **actions menées tous ensemble** sur les ressources comme sur les dépenses, la situation du résultat d'exploitation a poursuivi son amélioration, permettant même de frôler l'équilibre souhaité pour une « *gestion en bon père de famille* » entre les ressources et les dépenses récurrentes, incluant les amortissements : cet objectif n'est évidemment pas une fin en soi, mais la condition pour **consacrer sereinement les ressources exceptionnelles à préparer l'avenir** (travaux indispensables), plutôt qu'à boucher un trou lié à un niveau de vie supérieur à nos moyens. Le monde déchristianisé actuel nécessite de reprendre les fondamentaux de la Foi, par ce qui semblait des évidences il y a quelques années encore, en s'appuyant sur la formation.

évolution du résultat d'exploitation hors Legs



commentaires de l'audit CEF 2020 :
« le compte de résultat fait apparaître un résultat de **fonctionnement très déficitaire** chaque année :
+ de **1,1 M€** (moyenne sur 4 ans) => viser l'équilibre »

Assemblée Générale 2022 de l'Association Diocésaine de Bellay-Ars - 15

E – La trésorerie globale... et celle des paroisses

L'AG est aussi l'occasion d'un point sur la trésorerie, en belle progression, en conséquence des éléments décrits ci-dessus :

tableau des flux financiers



Trésorerie brute de début d'exercice	6 352 236
Flux d'exploitation	1 064 140
Flux d'investissement	164 221
Flux de financement	1 533 360
Variation de trésorerie (fonds de roulement)	2 761 722
Variation créances - dettes (besoin en fonds de roulement)	-358 672
Variation de trésorerie globale	2 403 050
Trésorerie brute de fin d'exercice	8 755 285

analyse de la trésorerie à fin 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Trésorerie de fin d'exercice	3 453 K€	3 797 K€	3 969 K€	4 568 K€	6 352 K€	8 755 K€
Fonds dédiés à la restauration du Sanctuaire d'Ars (dons / campagne mailing)	204 K€	522 K€	525 K€	591 K€	842 K€	768 K€
Fonds dédiés à d'autres opérations	283 K€	283 K€	312 K€	542 K€	523 K€	641 K€
Trésorerie nette	2 966 K€	2 993 K€	3 132 K€	3 433 K€	4 987 K€	7 346 K€
Moyenne par groupement de paroisses (sur la base de 48 groupements)			65 K€	72 K€	104 K€	153 K€
Engagement au titre des prêtres aînés (comptabilisé en provision pour charges)	2 542 K€	2 166 K€	2 104 K€	2 017 K€	2 124 K€	2 140 K€

Audit CEF 2019 : « Le disponible diocèse couvre 3 mois de charges de fonctionnement. Ce qui est très faible => viser 12 mois »

En 2022 :

Dans ce cadre, Eric Saumet, bénévole membre du CDAE et du CA, a fait le point sur le travail de la **commission financière**, autre belle collaboration entre des curés, des membres de conseils économiques et de la Curie. Répondant là-aussi à l'appel des auditeurs d'« être en vérité sur la situation économique », il s'agit d'**ajuster la vision de tous les acteurs** sur la situation économique en paroisse et pour le diocèse dans son ensemble : la somme des soldes de Compte Epargne Diocésain (CED) des paroisses en 2019 s'établit à 10,1 M€, là où la trésorerie réelle du diocèse est égale à 3,9 M€, du fait d'une trésorerie négative (- 6,2 M€) de la Curie et des services.

Cette situation n'est pas liée à la **gestion globale de l'Association Diocésaine de Belley-Ars**, déjà tout à fait saine au moment **et certifiée** au niveau civil (ADBA)... mais avec une sensibilité moindre aux aspects canoniques paroissiaux et au déséquilibre entre les produits et les charges d'exploitation pris en compte par la Curie.

suite audit Diocèse Belley-Ars 2020 commission financière

Rappel



➤ **gestion** globale de l'Association Diocésaine de Belley-Ars saine :

- 21 M€ de capitaux en fonds propres
- 26 M€ de patrimoine immobilier (net d'amortissements et hors SCI)
- 3,7 M€ de dettes à long et moyen termes

Mais

➤ **déséquilibre** produits et charges d'**exploitation**

- **traitement** des prêtres **et salaires** des laïcs pas couvert par le denier
- => utilisation des **produits exceptionnels** (cessions d'actifs, legs ...) pour combler le déficit
- écart de vitesse d'évolution de la collecte des **ressources** vs **charges**

Rappel audit Diocèse Belley-Ars 2020

« être en vérité sur la situation économique »



- Constat de l'audit 2020 :
 - ✓ Σ CED paroisses 2019 = 10,1 M€
 - ✓ trésorerie Curie et services = - 6,2 M€
 - ✓ trésorerie réelle 2019 = 3,9 M€
- incompréhension de la part des paroissiens
- frein à la créativité sur les ressources



- Commission Financière : Eric SAUMET, Père Dominique BLOT, Père Paul BOMBOMA, Père Marcel TAVEL, Renato COLLINO (Pont d'Ain), Yves MONARD (Villereversure), Marie-Cécile FURZAC, Isabelle GNAHORE, Olivier BAUER
- **Une belle collaboration** autour du problème posé
2022 : compte de résultat par paroisse

Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 01 ES

Le groupe de travail a unanimement estimé que la résolution de la situation dé-

suite audit Diocèse Belley-Ars 2020 commission financière

Rappel



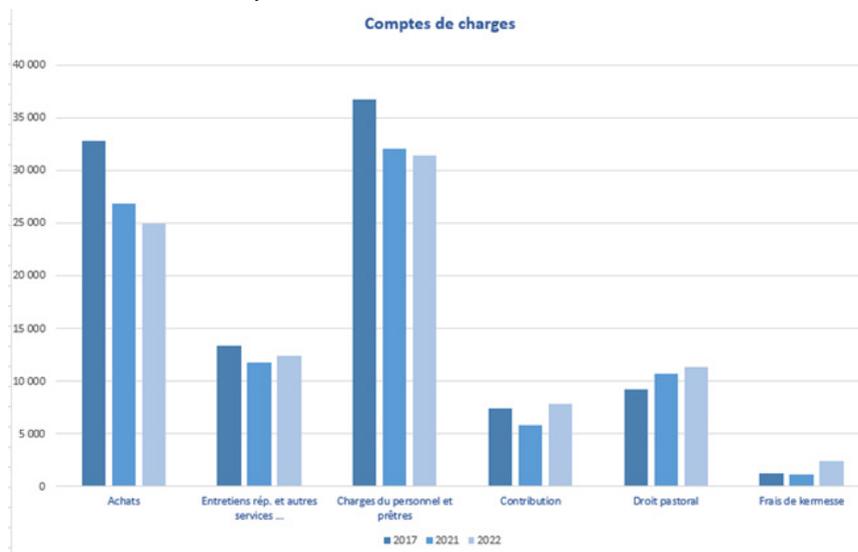
- reconstitution du **bilan par paroisse** : les 50 bilans de groupement paroissial seraient alors l'éclatement du bilan global de l'ADBA.
- les « engagements » (dettes internes Curie, paroisses) pourraient être comptabilisées dans un **compte de liaison**.
- autres points en cours :
 - ✓ comment rattraper l'écart entre la trésorerie réelle et la théorique ?
 - ✓ comment fonctionne-t-on pour l'avenir pour que
 - les chiffres soient le reflet de la réalité économique ?
 - les paroisses soient mieux associées aux décisions de dépenses ?
- objectif : **aboutir fin 2023**

Assemblée Générale 2023 de l'Association Diocésaine de Belley-Ars - 02 ES

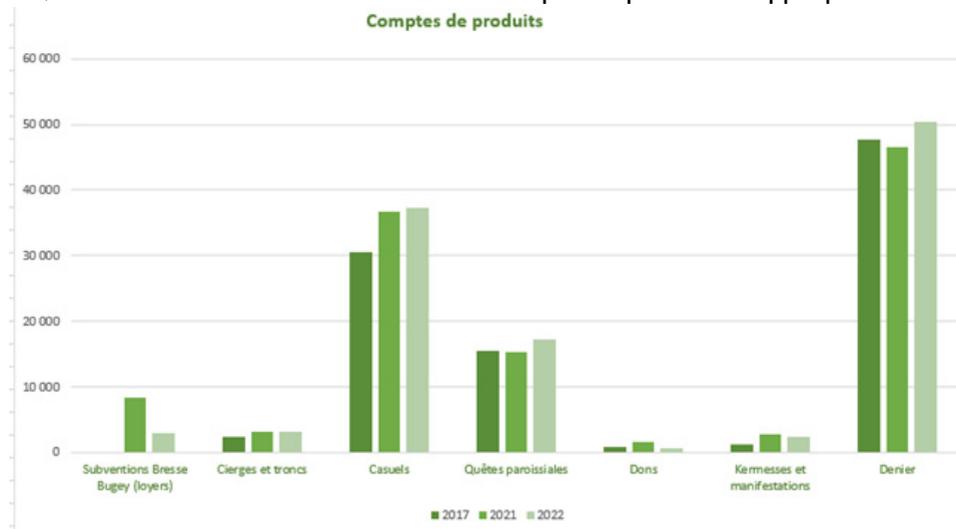
critère passe par la reconstitution d'un bilan par paroisse puis une gestion avec un budget et un compte de résultat par paroisse. Les données informatiques existant, cette année a été consacré à leur récupération, mise en forme et illustration pour chaque paroisse, par Marie-Cécile Furzac et d'Isabelle Gnahore. Un exemple du résultat obtenu est donné à l'AG et la diffusion à chaque paroisse est prévue prochainement, accompagnée d'une explication pour faciliter la compréhension.

Exemples d'illustration :

A la rentrée de septembre, des réunions se tiendront avec Cu-



rés, trésoriers et membres de CEP pour parfaire l'appropriation lo-

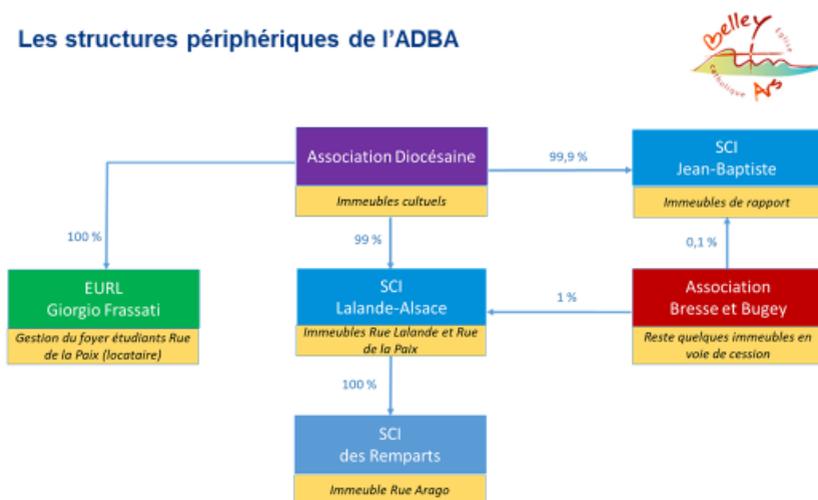


cale en vue d'un partage avec le plus grand nombre de paroissiens. Le rattrapage de l'écart entre la trésorerie réelle et la théorique et le fonctionnement pour l'avenir sont à l'étude. Il est recherché à ce que les chiffres soient le reflet de la réalité économique et canonique et à ce que les paroisses soient mieux associées aux décisions de dépenses et d'organisation.

F – Les structures périphériques à l'ADBA

Dernier volet abordé en AG, le point général sur les structures périphériques :

Les structures périphériques de l'ADBA



Les structures périphériques de l'ADBA

31/12/2022	SCI JEAN BAPTISTE	AD - GESTION LOCATIVE	SCI LALANDE-ALSACE	EURL GIORGIO FRASSATI	BRESSE & BUGUEY	SCI REMPARTS	TOTAL
Total des produits d'exploitation	170 282	447 230	135 039	36 168	28 427	4 167	821 313
Autres achats et charges externes	121 620	171 891	37 871	48 670	28 784	2 743	411 579
Aides financières	0	127 530	0	0	7 475	0	135 005
Impôts, taxes	23 736	55 665	28 418	289	7 035	6 034	121 187
Dotations aux amortissements	160 731	0	120 362	960	24 497	0	306 551
Total des charges d'exploitation	306 087	355 086	186 651	49 930	67 792	8 777	974 322
Résultat d'exploitation	-135 805	92 144	-51 612	-13 762	-39 364	-4 611	-153 009
Résultat financier	-4 168	0	-29 041	0	841	0	-32 369
Résultat exceptionnel	469 867	0	0	90	6 698	-11 282	465 333
Résultat global	329 894	92 144	-80 653	-13 712	-31 826	-15 892	279 955

La commission a repris le constat fait depuis de nombreuses années d'une distorsion entre la trésorerie des paroisses globalement excédentaire et le déficit chronique des services de la curie qui n'est pas pris en charge.

(NB : Pour simplifier nous retenons le terme paroisse pour désigner les paroisses et les groupements)

Rappel sur le fonctionnement actuel

Sur un plan comptable les flux financiers qui peuvent être rattachés à une paroisse sont enregistrés sur deux cellules comptables distinctes : La curie d'une part et la paroisse d'autre part.

La curie enregistre en recette le Denier et en charges les frais inhérents aux prêtres (indemnités salariales et remboursements des frais kilométriques). Depuis plusieurs années le denier ne couvre plus cette catégorie de frais. Conséquences : La curie est régulièrement en déficit et au fil des années ce déficit cumulé ne cesse de grossir.

La paroisse enregistre de son côté tous les autres flux financiers :

- En produits : les quêtes, kermesses, offrandes de cierges et autres dons

- En charges : les frais de fonctionnement des paroisses, (fluides, électricité gaz, entretien, maintenance, assurances, services, impôts, droit pastoral...). Certaines paroisses engagent également des dépenses de personnel, salaires et charges sociales.

Plusieurs paroisses ont de la peine à équilibrer leurs comptes mais globalement les produits des paroisses excèdent les charges et ces excédents contribuent à améliorer régulièrement la trésorerie de l'ensemble des paroisses.

Sur le plan financier tous les comptes bancaires ouverts au Crédit Agricole le sont au nom de l'association diocésaine de Belley Ars, seule entité en mesure de contractualiser juridiquement avec une banque. Celle-ci compense automatiquement et quotidiennement les comptes positifs et les comptes négatifs dont celui négatif de la curie.

Au fil du temps cette façon de procéder débouche inévitablement sur une illusion de richesse dans les paroisses qui fausse la capacité d'analyse et de proposition notamment pour les investissements.

Pour se remettre en vérité Il faut organiser une prise en charge annuelle du déficit de la curie et rétablir un fonctionnement normal des comptes bancaires en comblant les comptes qui affichent un solde négatif.

-

La démarche retenue pour 2023

La démarche retenue par la commission se résume pour 2023 en 3 temps :

- Donner aux paroisses l'intégralité des informations comptables les concernant sur l'exercice écoulé, sous la forme de quelques tableaux synthétiques dès l'approbation des comptes annuels de l'association diocésaine (en général en juin). Ces tableaux sont organisés pour permettre une comparaison des résultats de l'année écoulée avec :
 - L'année précédente,
 - L'année 2017 (plus ancienne année en ligne sur le nouveau logiciel comptable utilisé par le service comptable),
 - L'année 2004 (plus ancienne année mémorisée sur l'ancienne base de données).
- 1. Demander à chaque CEP de s'approprier ces informations en septembre/octobre 2023 et d'analyser les équilibres de gestion de la paroisse sur l'année écoulée et les années précédentes retenues, (2017 et 2004), et leur évolution au fil du temps.
- 2. Demander à chaque CEP d'établir en novembre/décembre un budget de fonctionnement pour le prochain exercice comptable (année 2024) en s'aidant des informations historiques préalablement analysées.

La démarche proposée pour 2024

1. Les budgets de fonctionnement 2024 remontés fin 2023 vont faire l'objet d'une synthèse qui sera proposée au CDAE et au Collège des consultants.
2. Les budgets d'investissements 2024 remontés au CDAI au dernier trimestre 2023 vont également faire l'objet d'une synthèse analysée en CDAE et en Collège des consultants.
3. L'affectation des recettes de fonctionnements des paroisses pour assurer l'ensemble des charges de l'année se fera sur la base de ces budgets.

Jubilé

200 ANS DU DIOCÈSE



Journées de clôture du Jubilé : « L'évêque, les prêtres et le diocèse »

Du samedi 24 au lundi 26 juin, 3 journées jubilaires ont conclu les 200 ans du diocèse autour du thème « L'évêque, les prêtres et le diocèse ».

Tout au long du week-end :

- une exposition était proposée au palais épiscopal sur les temps forts du Jubilé et l'exposition d'oeuvres de Jean-François Ferraton.

- les portes étaient ouvertes chez les maristes et les frères de la sainte Famille à Belley

Le samedi soir un concert du Jubilé a été donné dans la cathédrale avec la Chorale Chantelouve, l'Orchestre d'Harmonie de Belley et Orgues. Dimanche 25 juin une messe a été présidée par Mgr Roland dans la cathédrale Saint Jean-Baptiste.

Lundi 26 juin une journée du presbyterium a rassemblé les prêtres du diocèse qui ont visité l'institution Lamartine et ont eu un temps de conférence avec le cardinal Marc Ouellet. La journée s'est terminée par la messe de clôture du Jubilé dans la cathédrale, présidée par le cardinal Ouellet.

**« Le Seigneur est mon berger
rien ne saurait me manquer »**

Extrait de l'homélie du Cardinal Ouellet :

Chers amis du diocèse de Belley—Ars, Longue et Glorieuse vie à l'Église de Belley-Ars ! Que l'Esprit du Seigneur fasse

fructifier cette Année commémorative de la refondation du Diocèse ! Quoi vous souhaitez si ce n'est d'être davantage l'Église, Peuple de Dieu sacerdotal et missionnaire sur ce territoire d'antique chrétienté ! *Il faut que chrétienté continue*, disait Charles Péguy, dans sa langue incomparable, invoquant à cet effet Notre Dame, la Mère de toutes les Cathédrales de France. Nous invoquons à notre tour la Vierge Immaculée, en nous tournant avec elle vers la Parole de Dieu qui a édifié cette Église dans l'Ain, grâce à la foi d'une multitude de témoins dont la mémoire a été évoquée au cours de cette année jubilaire. Honneur à tous ces artisans connus ou anonymes qui ont édifié le Corps du Christ sur ce territoire !

Puisque tout vient de Dieu et retourne à Dieu, que Sa Parole et Sa Gloire retiennent toute notre attention en cette dernière célébration commémorative.

Je suis le bon Pasteur, dit Jésus, le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis

Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît et que je connais mon Père, et je donne ma vie pour mes brebis.

Chers amis, notre Action de Grâce pour deux siècles de *mirabilia Dei* en l'Ain monte vers le Père céleste, Source de tout bien, précédée par l'Eucharistie éternelle du Fils fait chair qui nous emporte jusqu'au ciel avec lui par son sacrifice pascal que nous célébrons. Sauvés par son immolation glorieuse et confortés



par la commémoration des témoins qui ont honoré cette terre, nous sommes maintenant plus conscients de notre héritage et de notre responsabilité comme Église particulière engagée avec le Successeur de Pierre dans la conversion missionnaire de l'Église universelle. Que l'effusion joyeuse de l'Esprit Saint nous anime à mener une vie digne de l'appel que nous avons reçu, en toute humilité, douceur et patience comme témoignage d'amour que nous rendons à la Gloire de Dieu. Telle est notre mission dans le monde : rendre témoignage à la Vérité, servir et rayonner la Gloire de la Sainte Trinité. Le Père habite, certes, une lumière inaccessible, mais Il a choisi de venir à nous en Son Fils Jésus Christ et de nous rendre participants de son Amour trinitaire par le Don de son Esprit. Laissons-nous vivifier et sanctifier par ces relations d'amour filial, paternel, fraternel et nuptial qui configurent et embellissent notre sainteté en communion. Comme

baptisés et ministres ordonnés consacrés à la Gloire de Dieu ayons à cœur de partager sa plénitude avec toute l'humanité en commençant par les plus pauvres. Le Sacerdoce c'est l'Amour du Cœur de Jésus, disait le Curé d'Ars, un Amour pour le monde qui passe par tous les membres du Corps du Christ. Soyons-en ensemble des médiateurs reconnaissants !

La Gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, enseigne saint Irénée. Et la vie de l'homme c'est la contemplation de Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, Amour absolu. Aucun autre horizon ne peut satisfaire le cœur de l'homme. Aucune mission n'est plus importante que d'annoncer et partager cet Évangile de Dieu. Soyons à notre tour le Bon Pasteur qui donne sa vie, la Vie éternelle, ce trésor précieux que nous portons dans nos



vases d'argile. Enveloppés dans le grand manteau de la Mère de miséricorde allons de l'avant avec confiance, malgré nos fautes, convaincus que la Miséricorde divine a tourné en Gloire la honte de nos péchés. Elle saura nous éperonner dans l'avenir pour mieux servir l'espérance du monde par notre témoignage du Christ ressuscité.

Amen !

Une grâce d'unité spirituelle

Du sanctuaire d'Ars à la cathédrale de Belley & retour ...

Initiée le 31 mai 2022, la visitation historique du cœur du saint curé d'Ars dans les paroisses du diocèse à l'occasion de l'année jubilaire s'est achevée le 28 juin 2023.

Partie le 05 juin 2022 de la Basilique Saint-Sixte d'Ars, la relique a cheminé jusqu'à la cathédrale de Belley de doyenné en doyenné, de semaine en semaine, excepté à 4 reprises :

- En juillet et août 2022, elle est revenue à Ars pour les pèlerinages de l'été et les fêtes de saint Jean-Marie Vianney
- En octobre 2022, elle a séjourné une première fois à Bourg-en-Bresse, à l'occasion de l'ouverture du Jubilé (9 octobre)
- En avril 2023, elle a séjourné une troisième fois à Bourg-en-Bresse pour



être présente lors de la Messe chrismale à la co cathédrale Notre Dame (4 avril)

- En juin 2023, elle est revenue à Ars l'avant dernière semaine du jubilé, pour participer au jubilé de la vie sacerdotale, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Arrivée à Belley le 19 juin, la relique du saint Curé a accompagné la communauté paroissiale dans les derniers préparatifs de la clôture du jubilé du diocèse (24-26 juin).

En visitant les Frères de la Sainte Famille (Maison Gabriel Taborin), les Sœurs Maristes et les personnes âgées (Ehpad du Bon Repos), l'institution scolaire Lamartine, les enfants du patronage paroissial et les autres fidèles de la paroisse, saint Jean-Marie Vianney s'est retrouvé comme en famille ! Comme ce fut le cas tout au long de cette année de pérégrination, son cœur a touché le cœur de nombreux paroissiens, à commencer par ceux qui ont accepté la mission de l'accompagner. Au terme de cette semaine, tandis que se déroulaient les préparatifs du retour de la relique à Ars (lundi 26, en milieu de matinée), la Providence a permis une rencontre discrète avec Mgr Pascal



Roland et le Cardinal Marc Ouellet (préfet émérite du Dicastère du Saint-Siège pour les évêques, 2010-2023), leur offrant l'occasion de redire ensemble dans la cathédrale devant le cœur du saint curé la prière de son acte d'amour.

Au moment même où se clôturait l'année jubilaire dans la cathédrale, en présence des reliques de l'évêque Saint Anthelme (1er évêque canonisé du diocèse de Belley, 1163-1178), du Cardinal Marc Ouellet et d'une soixantaine de prêtres, le cœur du saint curé visitait une nouvelle fois le Carmel d'Ars.

Après l'avoir invité avant son départ d'Ars, pendant 24h (05-06 juin 2022), nos Sœurs Carmélites étaient restées en union de prière d'étape en étape et avaient reçu un grand nombre d'intentions déposées par les fidèles. En l'invitant une nouvelle fois à son retour à Ars pendant 48h (26-28 juin 2023), elles voulaient rendre grâce avec lui pour les bienfaits surnaturels de cette année jubilaire portée dans la prière communautaire et personnelle.

Cette mission de prière, les Carmélites l'ont partagée pendant 24h (9-10 octobre 2022) avec les Sœurs Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie (Bourg-en-Bresse) lorsque celles-ci ont accueilli la relique dans leur chapelle au moment de la Messe d'ouverture du Jubilé (célébrée dans l'ancienne église du Monastère de Brou),

et aussi pendant 24h (21-22 mai 2023) avec les Pères Chartreux de Portes lorsque la relique est arrivée dans le doyenné du Bugey-Sud.

Depuis le 28 juin, en fin de journée, la relique du cœur du saint Curé a réintégré sa chapelle (Sanctuaire d'Ars) et sa mission spirituelle discrète et profonde auprès des pèlerins qui viennent la visiter. Elle attend la visite de tous ceux qu'elle a rencontrés au cours de l'année écoulée et notamment celle des gardiens qui l'ont accompagnée dans les groupements paroissiaux. Certains pourront accomplir cette démarche à l'occasion des fêtes de Saint Jean-Marie Vianney (3-4 août), ou d'un autre pèlerinage paroissial ou familial...

Notre évêque, Mgr Pascal Roland, invite spécialement les gardiens qui se sont relayés de semaine en semaine, et toutes les personnes qui les ont aidés dans leur mission, à participer à la journée de rentrée diocésaine du samedi 2 septembre Ars : pour faire mémoire ensemble de cette visitation historique du diocèse.

Cette visitation du cœur du saint curé apparait de plus en plus pour notre diocèse comme une grâce d'unité spirituelle autour du saint patron des curés et de tous les prêtres de France, dont Saint Jean-Paul II a écrit à trois reprises qu'il demeurait « pour tous les pays un modèle hors pair, à la fois de l'accomplissement du ministère et de la sainteté du ministre » (Notre-Dame de Paris, 1980 ; lettre aux prêtres, Jeudi Saint 1986 ; méditation à Ars, octobre

1986), par son amour passionné de Dieu et des hommes.

Nombreux sont les prêtres de notre diocèse dont le cœur a été touché par la visite chez eux du cœur de leur saint patron. Demandons-lui de les aider à vivre de plus en plus le sens profond de leur vocation sacramentelle et de leur donner un nouvel élan dans leur mission. Demandons-lui de nous aider tous à relever le défi de la sainteté, chacun selon notre vocation et notre mission propre, et de favoriser ainsi la naissance et la formation des vocations dont nos communautés ont besoin pour transmettre aux nouvelles générations l'amour de Dieu et des hommes.

Commission épiscopale de la relique du cœur du saint curé

Témoignages des Carmélites d'Ars



Nous avons été extrêmement touchées de recevoir la relique du cœur du St Curé, juste au moment où une neuvaine pour notre Communauté

s'achevait. Nous y avons vu un signe de la protection du St Curé sur notre communauté, et, en ce jour de Pentecôte et de Marie Mère de l'Eglise, une invitation à vivre plus profondément notre vocation de prière et d'offrande en faveur des prêtres. Nous accompagnerons donc de nos prières la pérégrination de cette relique dans tout notre diocèse. Qu'elle puisse

porter d'abondants fruits, être source de renouvellement et de nombreuses vocations ! Que le St Curé veille sur notre diocèse en ces années jubilaires et permette à tous les chrétiens de rencontrer plus profondément le Christ et son amour infini ! (8 juin 2022)



Cela a été une immense joie pour nous toutes que cette présence du St Curé au milieu de nous ! De tout cœur MERCI !

Nous avons trouvé cela tellement significatif que la visitation commence et finisse par notre carmel ! Cela nous a toutes stimulées dans notre vocation de prolonger la prière d'intercession du St Curé en faveur des prêtres et de tout notre diocèse. Oui, nous ne doutons pas des nombreux fruits de grâces de cette visitation, et nous-mêmes en avons tellement bénéficié !... Et nous prions pour qu'ils se poursuivent !

L'amour du St Curé est vraiment très vivant dans notre communauté et cela a été pour nous un grand encouragement ! Il nous semblerait significatif, que, lorsque le cœur du St Curé part en «mission», il s'arrête chez nous pour confier à nos prières les fruits de cette mission...et en profite pour stimuler notre ferveur et l'offrande de nos vies... (30 juin 2023).

Les pèlerinages EN IMAGES

Le pèlé VTT du 3 au 7 juillet 2023 de Oyonnax au Mas Rillier



Pèlerinage diocésain à Lourdes du 24 au 30 juillet 2023



Les **JMJ** au Portugal du 24 juillet au 3 août 2023,
Photos des 1er jours à Barcelone, Avila et Ferreira do Zêzere



Les rdv DANS LE DIOCÈSE

Retrouvez les événements diocésains sur le site du diocèse :
www.catholique-belley-ars.fr

CET ÉTÉ

• Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ)

24 juillet au 8 août 2023 pour les 18-35 ans au Portugal

Accueil à Ferreira do Zêzere (diocèse de Coimbra) puis à Lisbonne

Suivez les aventures des jeunes sur les réseaux sociaux : [facebook](#) et [instagram](#)

• Fête du Saint Curé d'Ars

Vendredi 4 août 2023 : Messe solennelle à 10h00 à l'ENDM présidée par

M^{sr} Eric AUMONIER, évêque émérite de Versailles

• École de Prière Jeunes (EPJ)

Du 20 au 26 août, à l'institution Lamartine à Belley.

L'école de prière accueille des jeunes de 7 à 17 ans.

Dossier d'inscription à retirer auprès de la Pastorale des Jeunes : paje.ain@gmail.com

<https://catholique-belley-ars.fr/jeunes-familles/lecole-de-priere-jeunes/epj-2023>

UN LOGEMENT À BOURG-EN-BRESSE POUR L'ANNÉE 2023-2024

• Vous êtes étudiant, jeune professionnel et vous cherchez un logement ?

Des places sont disponibles au [Foyer Frassati](#) à Bourg-en-Bresse

Information et contact : Père Martin Soboul - Responsable de la pastorale des jeunes du diocèse de Belley-Ars / paje.ain@gmail.com / 04 74 32 86 57

CONGRÈS MISSION À LYON

• Congrès Mission du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre 2023 à Lyon : <https://lyon.congresmission.com/>

Le congrès mission rassemble des milliers de chrétiens une fois par an pour réfléchir à la question toujours nouvelle : « *Comment proposer l'Évangile à la société actuelle ?* »

Chacun est invité à participer à des ateliers, des conférences, des tables rondes, aux messes du jour, à des concerts, des spectacles, un village de stands, des buvettes, et à partager sa foi...

RENTRÉE DIOCÉSAINNE 2023-2024

« VIENS, VOIS ET VIS »

SANCTUAIRE D'ARS

Session du Presbyterium : 31 août - 1er septembre 2023

Journée diocésaine de rentrée : samedi 2 septembre 2023

*Les membres des conseils paroissiaux et des équipes d'animation
sont spécialement attendus à Ars*

PROGRAMME DE RENTRÉE

Jeudi 31 Août

9h00 : Accueil

9h15 à 10h15 : Temps de prière et Lectio Divina (B. Boucly, A. Desarbre, D. Lefèvre) à la chapelle du Bon Pasteur (Foyer Sacerdotal)

10h30 : Une intervention à deux voix (amphi du Foyer sacerdotal) :

1. *Le catéchuménat, d'hier à aujourd'hui* par le P. Daniel Moulinet

2. *La pastorale des Pères Blancs par rapport au catéchuménat - une Pastorale pionnière initiée par le Cardinal Lavignerie* par le P. Peter Mateselo.

Débats et questions.

12h30 : Présentation des groupes de réflexion de l'après-midi par chacun des modérateurs de groupe.

12h45 : Repas

14h00 : Ballade autour d'Ars (Martin Soboul) et autre proposition pour ceux qui ne marchent pas

16h00 : 6 groupes de réflexion (au choix) :

- Le parrainage (D. Blot)
- Situation des personnes déjà en couple (R. Mangala)
- Pré-catéchuménat (P. de Varax)
- Critères : entrée en catéchuménat et appel décisif (A. Desarbre)
- L'importance du « Jour du Seigneur », le dimanche (B. Boucly)
- Itinéraire humain et spirituel du catéchumène (D. Lefèvre)

- 18h00** : Messe et Vêpres à la Basilique
- 19h20** : Repas au Foyer Sacerdotal
- 20h30** : Remontée des groupes de réflexion

Vendredi 1^{er} septembre

- 7h30** : Laudes
- 8h00** : Petit-déjeuner
- 9h00-9h45** : Temps de prière et Lectio Divina (B. Boucly, A. Desarbre, D. Lefèvre) à la chapelle du Bon Pasteur
- 10h00** (amphi du Foyer sacerdotal) : « *Témoignages de catéchumènes ou de néophytes sur ce que la paroisse leur a apporté ou ne leur a pas apporté.* » (Introduction et conclusion de P.Y. Monnoyeur)
- 11h00** : Pause
- 11h30** : Partages de pratiques pastorales au sujet du catéchuménat ou néo-catéchuménat. – B. Boucly, D. Blot, S. Mariaud)
- 12h45** : Repas
- 14h30** : Comment mener un dialogue pastoral ? Ecouter et faire parler
- 15h30** : Le Catéchuménat dans un pays de mission (A. Diakiodi)
- 16h30** : Pause
- 17h00** : *Conclusions et orientations* » par Mgr Pascal Roland
- 18h00** : Messe à la chapelle du Bon Pasteur et Vêpres
- 19h20** : Repas
- Soirée libre

Samedi 2 Septembre

- 7h30** : Laudes
- 8h00** : Petit-déjeuner
- 9h30** : Accueil des fidèles laïcs au foyer sacerdotal
- 10h00** : « *Evangélisation et catéchuménat* », par Mgr Pascal Roland (amphi du Foyer sacerdotal)
- 11h00** : Groupe de partage et de réflexion pour chacun des 10 doyennés (animés par les doyens)
- 12h30** : Repas tiré du sac
- 14h30** : « *L'annonce du kérigme* » par Mgr Olivier de Germay
- 16h00** : Messe
- 17h00** : Envoi



PRIÈRE

Journées Mondiales de la Jeunesse Lisbonne 2023



Notre Dame de la Visitation, Toi qui partis
vers la montagne rejoindre Elisabeth en hôte,
Conduis-nous nous aussi à la rencontre
de tous ceux qui nous attendent
Afin que nous leur annonçons
l'Évangile vivant :
Jésus Christ, Ton fils et notre Seigneur !

Nous nous hâterons,
sans nous laisser distraire et sans retard,
Dans la disponibilité et la joie.



Sommaire

Mot de l'évêque	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 02
Vie du diocèse	p. 02
Compte-rendu AG du diocèse	p. 03
Clôture du Jubilé	p. 35
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 41

Retrouvez toute
l'actualité du diocèse

sur le site :
catholique-belley-ars.fr

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

EPA 2023 N°8 : 1^{er} août 2023

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC 01, Sœur Teri, Paroisse
de Belley, Service des pèlerinages, Pastorale de
la famille

Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication -31, Rue du Dr Nodet –
CS 60154 -01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69 communication@belley-ars.fr
<https://catholique-belley-ars.fr/>